



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2016

L'An Deux Mille Seize, le six juillet, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 1er juillet 2016 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Jean-Charles ALLEMAND, Christian BEAU, Sabrina BOUXIN, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Amandine TOULOUZE, Michel TOULOUZE.

Absents et Excusés :

Pierre-Nicolas ADAMIEC, pouvoir donné à Christian BEAU ; Lucien AULERY, pouvoir donné à Michel TOULOUZE ; Jean-Claude BEAUVE, pouvoir donné à Fabien FIARD

Monsieur Jean-Charles ALLEMAND est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

1. Fête Votive et charte

Certains membres du bureau du Comité des fêtes ont rencontré les gendarmes de Vézénobres le 20 juin 2016 en Mairie. Cette réunion avait pour objectif d'évoquer les points de sécurité dans le cadre de l'organisation de la fête votive.

Décisions retenues pour le vendredi et le samedi soir :

Le service de boissons alcoolisées fortes sera stoppé à partir de deux heures, et la musique devra être coupée à quatre heures. Cinq agents de sécurité, agréés par la Préfecture, encadreront la fête votive jusqu'à sa fermeture, puis restera un agent pour surveiller le matériel.

Une deuxième réunion avec le Comité a eu lieu en présence de Joël GEREVENI, le 4 juillet 2016 en Mairie, pour prévoir les actions de nettoyage du village. Deux membres du Comité accompagneront Joël chaque matin de sept heures à neuf heures pour assurer ce service.

Il est proposé au Conseil de signer une charte avec la Préfecture et l'Association des Maires du Gard (Charte de prévention des consommations à risques lors des fêtes traditionnelles des communes du Gard). Elle nous engage à mettre en place un certain nombre d'actions dans le cadre du déroulement de notre fête votive, et nous donne accès à des réunions et à des informations, dont le Comité des fêtes est également destinataire. Ce dernier approuve notre décision d'adhérer à cette charte.

Une nouvelle plaque de licence 4 vient d'être réalisée et sera apposée derrière le bar, comme la loi l'oblige. Elle sera sous la responsabilité du Comité pendant le déroulement de la fête.

2. Conduite de distribution d'eau sur la Route des Vignerons (RD18)

Les travaux de raccordement sont bientôt terminés. Les critères de potabilité de l'eau et les essais de pression sont validés. Le revêtement définitif de la chaussée devrait être terminé pour la fin de la semaine (le 7 ou 8 juillet 2016).

3. Plaques de rue

Le courrier pour transmettre leur nouvelle adresse aux habitants va être distribué d'ici une quinzaine de jours. Un grand merci à Carla FERRANDI, stagiaire en Mairie pour ce mois de juin, qui a préparé et mis sous enveloppe les 330 courriers.

Le fichier de facturation de l'eau a été mis à jour, ainsi les habitants recevront leur prochaine facture d'eau à la bonne adresse.

Ce nouveau fichier va également être transmis pour les containers d'ordures ménagères, courant septembre. Les habitants se verront alors remettre gracieusement un container noir.

Pour les plaques de rue, les négociations auprès de plusieurs fournisseurs nous ont fait perdre un peu de temps, mais économiser un peu d'argent. Le choix est arrêté et les plaques sont en commande. Elles devraient être livrées courant septembre ainsi que les numéros de rue.

4. Cabane Jardins Citoyens

L'association des Jardins Citoyens nous sollicite pour l'achat et la pose d'une cabane sur le terrain à l'entrée du village. Cet espace serait destiné à entreposer les outils de jardinage des membres de l'association, et ce en prévision des activités qu'ils envisagent de développer en partenariat avec l'école de Cruviers dans le cadre des NAP.

Les deux modèles de cabanes proposés au Conseil Municipal, sont d'une dimension qui nous semble trop importante au regard du projet d'utilisation. Se pose également la question de la localisation de ce bâti sur le terrain. La commission urbanisme propose d'étudier la question.

5. Plan Local d'Urbanisme

Une première réunion avec le comité de pilotage a eu lieu le 13 juin 2016 à 18h en Mairie pour le lancement de la procédure de révision du PLU.

La prochaine réunion est prévue le mercredi 20 juillet à partir de 10h en Mairie. Le comité de pilotage présentera les premiers éléments du diagnostic aux membres du Conseil Municipal, puis s'en suivra une réunion de travail à 14h pour échanger et recueillir les avis de chacun concernant le futur projet d'aménagement du territoire de notre Commune.

L'offre des Bureaux d'Etudes en charge du projet, devait s'articuler autour de trois réunions de travail avec les élus sur les thématiques suivantes :

- Population/logements/activités économiques et agricoles,
- Développement durable et urbanisme : comment intégrer les environnements dans l'aménagement du territoire ?
- Organisation et fonctionnement du territoire.

Il a été convenu que toutes les thématiques seraient regroupées en une seule réunion sur une journée.

6. Point sur les travaux, Chemin de la Guinguette, Toit du château, mur des écoles, toit des écoles, Rue des Ecoles.

Pour le Chemin de la Guinguette, reste le revêtement bicouche à terminer. La fin des travaux est prévue lundi 11 et mardi 12 juillet 2016.

Pour le toit du château, les travaux ont pris de l'avance sur le planning. Les deux cheminées seront démolies afin d'éviter les entrées d'eau pluviale et les différents câbles présents sur le toit seront retirés. Nous profitons de l'échafaudage en place pour réparer les arrêts de volets des appartements du dernier étage.

Les travaux concernant le toit et le mur des écoles commenceront après la fête votive, pour une durée de trois semaines. Si toutefois le mur n'était pas terminé dans les délais prévus, les travaux seraient achevés la dernière semaine d'août.

La rue des Ecoles est enfin terminée. Afin d'éviter la chute d'un véhicule dans le caniveau, nous avons fait poser des bordures de sécurité dont le rendu visuel est harmonieux.

7. Situation financière

Dans le cadre de la commission finance, Mireille COLOIGNER, avec l'aide de Carla FERRANDI, a mis en place un document qui permet un suivi de trésorerie quotidien. Il nous apporte une vision

plus affinée des recettes et dépenses de la Commune en temps réel, ce qui est primordial puisque tous les travaux réalisés actuellement sont financés sur fonds propres, sans avoir recours à l'emprunt.

8. Demande de végétaux auprès du Conseil Général

Le dossier devait être déposé au 4 juillet, mais il nous a été transmis avec du retard. Nous n'avons pas eu assez de temps pour proposer un projet réfléchi et cohérent d'aménagement végétal sur notre Commune, aussi nous préférons reporter cette demande à l'année prochaine.

9. Feu d'artifice

Pour le feu d'artifice du 14 juillet, nous avons retenu, après sélection, deux feux possibles :

- Un feu pour un montant de 270 euros HT d'une durée de 3 minutes environ,
- Un feu pour un montant de 432,50 euros HT d'une durée de 5 minutes environ.

Le Conseil Municipal opte pour le second choix.

10. Plan Communal de Sauvegarde risques inondations / risques industriels / plan canicule

La commission sécurité s'est réunie le 29 juin 2016 en Mairie pour la mise à jour du PCS. Rémy COSTA nous présente les différents points abordés et nous informe que la partie « risques inondations », est opérationnelle.

A la demande de Karine DUBOIS, nous allons ajouter une page « référents collègue », ce qui permettra au collège, en cas d'évacuation ordonnée par le Préfet en dehors des horaires habituels, de pouvoir recevoir la confirmation que les élèves transportés par les bus ont bien été réceptionnés sur notre commune et, si besoin, pris en charge dans un lieu communal (la cantine par exemple). Il serait prudent que chaque commune de La Gardonnenque prévoie cet accueil.

Pour les différentes alertes SMS que nous devons envoyer en cas d'inondation, il nous faut au préalable récupérer les coordonnées téléphoniques des personnes qui souhaitent être destinataires des messages d'alerte. A cet effet, nous ferons paraître une information dans le journal municipal de septembre.

Nous allons vérifier et tester les différents matériels listés dans le PCS (Mégaphone, panneaux pour barrer la route, etc...)

Dans la configuration d'une alerte « risques industriels », nous avons pu recueillir les informations nécessaires au cours de notre entretien du mois dernier avec Messieurs Julien et Ageron. Pour la partie qui nous concerne, il s'agirait de signaler aux habitants une procédure de confinement, ce que

nous sommes à même de faire avec le matériel dont nous disposons, les autres risques étant gérés par les procédures internes.

Dans le cadre du plan canicule, nous avons recensé les personnes les plus fragiles sur le village. En cas de déclenchement de l'alerte orange canicule, nous veillerons à ce qu'un proche vérifie le bon état de santé de la(les) personne(s) recensée(s).

Nous allons également proposer, en cas d'alerte orange canicule, à celles et ceux qui le souhaitent, de venir se rafraichir dans la Salle du Parc de 14h à 17h. Nous informerons la population de cette possibilité d'accueil par le biais des divers moyens de communication, flyer, site web, etc...

11. Renouvellement des membres de la Commission Administrative Electorale

Pour le renouvellement des membres de la Commission Administrative Electorale, il nous est demandé de proposer trois personnes parmi nos administrés, une seule sera retenue. Avec leur accord, nous proposons les noms suivants :

REGNARD-BAYCHELIER Alain André
BUET Jean-Claude
CHAPUY Jacques

12. Sortie ados

Suite à la réunion Ados du 18 juin dernier, le projet d'initiation à la plongée sous-marine a été retenu à l'unanimité par l'ensemble des participants pour la sortie du dimanche 28 août 2016. Les jeunes seront pris en charge par le centre ECOSYSTEM de Palavas.

Coût de revient :

Activité : 784 euros TTC

Transport : 450 euros TTC

13. Lieu d'Accueil Enfants / Parents (LAEP)

Une association Nîmoise (Association Ô-Rat-Jeux-Nids) nous sollicite pour l'éventuelle implantation d'un Lieu d'Accueil Enfants/ Parents sur Cruviers-Lascours. Beaucoup de questions ont été soulevées par certains membres du Conseil, aussi nous allons recevoir cette association courant juillet, afin d'éclaircir certains points.

14. Prochain article journal AA

Le prochain article, à transmettre avant le 16 août pour une parution début septembre, présentera les différents travaux engagés sur la commune.

15. Concert Anaël BONNET

Anaël BONNET, enfant du village, propose de donner un concert dans la Salle du Parc. Nous devons pour cela lui procurer un piano dont le coût de location est de 530 euros. Nous envisageons de verser à Anaël Bonnet une indemnité d'environ 470 euros, ce qui représenterait un coût total aux alentours de 1 000 euros pour cet évènement musical prévu le samedi 3 septembre 2016 dans la soirée.

16. Déménagement de la Poste / transfert du débit de tabac

Les services de la Poste ont donné leur accord pour son transfert dans les locaux de la Mairie. Tous les frais occasionnés sont pris en charge par la Poste (Mobilier, agencement, etc....) pour un montant maximum de 7 000 euros.

Concernant le transfert du débit de tabac, les membres du Conseil désapprouvent majoritairement la vente de tabac dans l'enceinte de la Mairie. La patente pourrait être reprise par l'épicerie, si les parties concernées sont d'accord, et si cela est légalement possible. Nous allons nous rapprocher de la direction régionale des douanes, et de la Préfecture pour avoir un avis sur la question.

17. Participation citoyenne avec la gendarmerie

Nous avons reçu en Mairie l'Adjudant ROZIER, de la gendarmerie de Vézénobres, dans le cadre d'une commission sécurité. Nous allons mettre en place un système de vigilance citoyenne avec des personnes référentes volontaires, par quartier. Elles seront en relation avec la gendarmerie pour signaler un fait suspect (véhicule suspect, personnes qui rôdent, etc...)

Dans un premier temps, nous allons signer le protocole « Participation Citoyenne » qui lie notre commune à la Gendarmerie et à la Préfecture. Nous choisirons ensuite les personnes référentes parmi nos administrés. Puis d'ici fin septembre, nous présenterons en réunion publique, avec la participation de la Gendarmerie de Vézénobres, ce dispositif citoyen de surveillance.

18. Accueil du mercredi et centre de loisirs

L'accueil du mercredi de 11h45 à 12h45 devrait être reconduit pour la rentrée 2016. Ce service permet aux parents qui travaillent le mercredi matin de récupérer leurs enfants un peu plus tard.

Alès Agglomération s'engage à mettre à disposition de la commune un personnel supplémentaire qui viendra en renfort les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le service restauration. Cela permettra de démarrer le service plus tôt, et par conséquent d'éviter que les enfants attendent trop longtemps dans la cour et soient trop excités pendant le repas.

Ce personnel assurera également le temps d'accueil garderie du mercredi.

Le Conseil Municipal remercie Anne Carrière pour sa contribution à la mise en place de ce service en phase de test, ainsi que Muriel Millot pour son engagement et son investissement dans ce projet rondement mené.

Concernant l'ouverture d'un centre de loisirs sur notre commune, le projet n'est pas d'actualité pour le moment puisque le centre de Saint Césaire de Gauzignan n'a pas atteint son taux de remplissage pour l'accueil du mercredi. C'est pourquoi, avec les communes de Brignon et de Saint Césaire de Gauzignan, nous avons demandé à AA la mise en place d'une navette permettant le ramassage des enfants de Cruviers-Lascours et de Brignon aux alentours de 12h30, pour se rendre à Saint Césaire de Gauzignan. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

19. Prêt gracieux Salle du Parc

Marie-Jeanne ANDRE, investie bénévolement dans l'encadrement des NAP, souhaiterait disposer de la Salle du Parc, le samedi 15 octobre 2016 en soirée, pour organiser une manifestation dont la collecte de fonds sera reversée à l'association « JADE POLYHANDICA

Le Conseil se prononce, à l'unanimité, en faveur de la mise à disposition gratuite de la salle.

20. Fête des mobilités

Vézénobres organise un rallye voitures basse vitesse dans le cadre de la « fête des mobilités ». Ce dernier traversera notre village le samedi 3 septembre 2016. Pour plus d'information connectez-vous sur <http://www.cevennes-energies-nouvelles.fr/>

La commune tient à soutenir cette manifestation éco-citoyenne, aussi nous nous engageons à assurer un point de contrôle devant le Pressoir, le samedi après-midi.

21. Congés d'été

- Mireille COLOIGNIER, secrétaire de mairie : du 15/07/2016 au 31/07/2016
- Marie Rose BAOUSSON, employée municipale affectée à l'entretien des locaux : du 18/07/2016 au 05/08/2016
- Joël GEREVINI, employé municipal affecté à l'entretien général : du 01/08/2016 au 19/08/2016
- Mickaël PASSE, CUI affecté à l'entretien des espaces verts : du 22/08/2016 au 02/09/2016

Fabien FIARD, Maire de Cruviers-Lascours : du 25/07/2016 au 12/08/2016

- Rémy COSTA, premier Adjoint assurera la délégation de fonction du Maire du 25/07/2016 au 31/07/2016 (Joël et Mickaël seront présents).
- Pierre-Nicolas ADAMIEC, deuxième Adjoint, assurera la délégation de fonction du Maire du 01/08/2016 au 12/08/2016 (Mireille et Mickaël seront présents)

22. Questions diverses

Un forum des associations va être organisé le samedi 3 septembre 2016 de 10h à 12h devant la Mairie. Nous avons la volonté de promouvoir les activités nombreuses et variées des associations de notre village et favoriser une synergie pour les actions et festivités à venir.

Séance à 00h15